

## Le Patronage Laval

— o —

### FORMATION D'UN COMITÉ SPÉCIAL

Le 29 janvier dernier, a eu lieu, à l'Archevêché, la première réunion des représentants des sociétés catholiques de Québec, dans le but de venir en aide à l'œuvre du Patronage Laval.

A part S. G. Mgr Roy, Mgr Têtu, le R. P. Nunesvais, le R. P. Valiquette et M. le curé Bouffard, qui honoraient l'assemblée de leur présence, les représentants suivants des sociétés catholiques avaient répondu à l'appel du Conseil particulier :

M. C.-J. Magnan, président du Conseil particulier ; M. J.-Elie Martineau, de l'Union Saint-Joseph, Saint-Roch ; le Dr. Gosselin, de l'Alliance nationale, cercle Saint-Sauveur ; M. J.-D.-O. Picard, des Artisans canadiens-français, succursale de Québec ; M. L.-P. Garneau, des Artisans canadiens-français, succursale Saint-Sauveur ; le Dr Bédard, des Artisans canadiens-français, Saint-Jean-Baptiste ; M. L.-A. Suzor, de l'Union Saint-Joseph, Conseil 29 ; M. P.-M. Cotter, des Chevaliers de Colomb ; M. C.-Auguste Labrecque, de la Congrégation des Jeunes Gens de la Haute-Ville ; M. J.-A. Mercier, de la C. M. B. A., Cour No 5 ; M. Jos. Picard, des Artisans canadiens-français, succursale de Québec ; M. Chs Desjardins, de la Caisse des Familles ; M. J.-H. Chouinard, représentant les Artisans canadiens-français de Jacques-Cartier et l'Union chorale Palestrina ; M. Luc Pelletier, de la Société bienveillante de Saint-Roch ; M. Maurice Dupré, représentant l'Union régionale des membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française ; M. J.-A. Paradis, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur ; M. C. Mailly, président du Conseil du district de l'Union Saint-Joseph du Canada ; M. le notaire Ls Savard, des Chasseurs Salaberry ; et MM. Marcel Chabot, avocat, D. Talbot, Jos. Huard, Louis Marchand, Alfred Lamontagne et Ernest Mercier.

M. C.-J. Magnan, président du Conseil particulier ouvrit la séance. On a projeté d'établir un Patronage à Saint-Sauveur. Les sociétés catholiques de Québec ont été invitées à aider à cette œuvre au moyen de soirées ou de souscriptions prélevées chez leurs membres. Le but de la présente réunion est de